



PREVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

EXPÉRIMENTATION “VILLAGE SENTINELLES”

MIEUX REPERER, ORIENTER ET
ACCOMPAGNER !

Madame, Monsieur,

Le mal-être et le risque suicidaire en milieu agricole et rural constituent aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Un agriculteur se suicide tous les deux jours aujourd'hui en France*. L'isolement, la précarité économique, les difficultés du métier et la pression du quotidien sont autant de facteurs qui peuvent fragiliser ceux qui font vivre nos territoires. Face à ce constat, il est de notre responsabilité collective d'agir en faveur des populations agricoles et rurales.

C'est pourquoi la MSA Provence Azur et ses partenaires (CPTS H3ve, ARS, CODES06, CODES83, Mairie, Conseil départemental, etc.) lancent le projet « Village Sentinelles » sur le bassin de vie de Puget-Théniers. Cette démarche volontariste, qui associe l'ensemble des partenaires du territoire à une ambition affirmée pour 2025 : mieux repérer, mieux orienter et mieux accompagner les populations agricoles et rurales en situation de mal-être !

Concrètement, cette initiative vise à informer, sensibiliser et former les acteurs du territoire pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la prévention et le repérage du mal-être et du risque suicidaire. Le déploiement local du dispositif « sentinelles » permettra de former des acteurs, aux profils variés, capables d'identifier des signaux de détresse, d'écouter et d'orienter vers les solutions adaptées. Parce que la parole est essentielle et que personne ne doit rester seul face à la détresse, nous voulons créer un réseau humain et solidaire, capable d'agir avec bienveillance et efficacité.

Nous appelons l'ensemble des parties prenantes, institutions, professionnels, associations et citoyens à se mobiliser avec nous pour faire de cette démarche une réussite collective. Ensemble, faisons de la prévention du mal-être une priorité, et apportons, à celles et ceux qui en ont besoin sur les territoires ruraux, un soutien concret et durable.

Antoine Pastorelli,
Président, MSA Provence Azur

LES ACTIONS PREVUES EN 2025

CONNAISSANCE

Un **diagnostic de territoire** qualitatif et quantitatif pour comprendre les facteurs de risque

ECHANGES

Des **espaces de paroles** et d'échanges pour soutenir les populations impactées directement ou indirectement par des suicides

SENSIBILISATION

Des **événements conviviaux** pour échanger autour de la thématique, et notamment une **soirée théâtrale** suivie d'un débat le 16 juin 2025 à Puget-Théniers

FORMATIONS

Plusieurs **formations "sentinelles"** pour former des acteurs au repérage de la crise suicidaire
(Inscription : [Cliquez ICI!](#))

Les dispositifs utiles



- La **plateforme Agri'écoute** (09 69 39 29 19 ou par tchat sur agriecoute.fr) joignable 24h/24 et 7j/7. Ce service permet de dialoguer anonymement et de façon confidentielle avec des psychologues formées aux problématiques agricoles ;
- Le **numéro national de prévention du suicide (3114)** pour être soutenu par un professionnel compétent en cas de détresse et/ou de pensées suicidaires.
- Des **documents utiles à télécharger**

Pour **signaler une personne en mal-être** (avec son accord), cliquer pour accéder à la [plateforme BeSignal](#). Un travailleur social prendra contact avec la personne pour une évaluation de la situation.

Documents utiles :

- [Baromètre mal-être agricole](#)
- [Flyer contacts "mal-être"](#)
- [Flyer sentinelles](#)



Pour vous mobiliser et vous associer à cette démarche, contacter la référente du programme prévention du mal-être agricole (Sarah Benayoun) au 04.91.16.68.54 - 06.08.00.13.60 ou par mail : benayoun.sarah@provence-azur.msa.fr